

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 24 (1987)  
**Heft:** 850

**Artikel:** Faillites  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1019473>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La distribution de ces listes est prise en charge partout, sauf à Fribourg. Mais l'aide ne va guère au-delà. Des emplacements gratuits ou à tarif réduit sont prévus à peu près partout pour les affiches électorales. Le Jura prend à sa charge l'expédition des manifestes, programmes et autres, à condition que tout ce matériel soit expédié dans une seule enveloppe. La Chancellerie estime à 2000 francs l'économie ainsi réalisée par chaque parti qui participait à la récente élection du Gouvernement. Mieux que rien certes, mais encore faible quand

on sait que les frais d'une campagne comme celle qui s'annonce pour les élections nationales s'élèveront, dans le canton de Vaud, entre 100 et 200 000 francs par grande formation. Reste la rétribution des députés, auxquels les partis peuvent s'adresser. Comme on peut le voir, le cours du jeton de présence n'est pas particulièrement élevé. Les séances de groupe parlementaire non prévues à l'agenda officiel ne font que rarement l'objet d'une rémunération. Quant à l'allocation aux groupes, elle n'existe qu'à Genève, Valais et Jura.

Rien dans les trois autres cantons. La plupart des législations cantonales dans ce domaine datent d'il y a vingt ans. Elles n'ont pas été adaptées à l'inflation des coûts médiatiques.

Il est intéressant de noter que les deux cantons les plus généreux, Genève et le Jura, sont ceux qui disposent de la loi la plus récente. La première a été modifiée en 1983 et la seconde date de l'entrée en souveraineté du nouveau canton. Cette adaptation nous semble constituer un minimum.

## VIVE LA "FORMULE MAGIQUE" Et les minoritaires ?

■ (réd.) A la suite du commentaire de J.-D. Delley sur l'actualité genevoise de la semaine dernière, la réaction d'Yvette Jaggi.

(y) A propos de l'accession de Bernard Ziegler à la présidence des TPG, Jean-Daniel Delley dénonce dans le dernier DP (no 849) la "formule magique" utilisée pour l'occupation des postes à responsabilités dans les régies et autres entreprises publiques. Il critique l'appartenance partisane comme critère d'une sélection qui devrait se faire en fonction de la seule compétence. JD ne prolonge pas le raisonnement, mais on peut imaginer qu'il vise par analogie les parlementaires et magistrats élus par le peuple pour le représenter et gouverner.

D'accord, les partis ne constituent que les moins mauvaises courroies de transmission nécessaires au fonctionnement de la machine démocratique. Mais ils sont seuls à remplir cette fonction de présélection dont ils peuvent s'acquitter d'autant mieux qu'ils comptent davantage de militants engagés et motivés dans leurs rangs respectifs.

Pour en revenir aux entreprises publiques, reconnaissons qu'elles sont effectivement "des organisations complexes, qui gèrent des budgets importants et à qui on demande des prestations de qualité". Mais cela ne les distingue pas fondamentalement des grandes administrations à l'échelle de la Confédération, du can-

ton ou de la grande commune. Transports, usines électriques, postes et téléphones n'ont pas l'exclusivité du service rendu au public ; car c'est à la même fin que l'on travaille dans les bureaux ou les salles d'ordinateurs. Et si des régies doivent satisfaire à certains impératifs de rentabilité, c'est qu'elles le peuvent, en raison des aspects commerciaux de leur activité, - et la compétence de leurs chefs n'y fait rien.

Non décidément, il n'appartient pas aux doubles minoritaires que sont en Suisse les socialistes romands de dénoncer la "formule magique" à laquelle ils doivent de participer au pouvoir. Dans une mesure parfois inférieure à leur importance réelle certes, et sans garantie absolue - comme le montre bien la bataille en cours pour le remplacement de Guido Nobel à la direction des PTT, probable préfiguration des manoeuvres en vue de la succession de Pierre Aubert.

Cesser de s'accrocher à la "formule magique" signifie en clair : laisser la droite majoritaire (libérale / radicale et / ou PDC selon les lieux) occuper tous les postes et assumer toutes les responsabilités, c'est-à-dire rejeter la gauche réformatrice hors du monde pour y méditer sur l'impureté d'icelui. La tentation du splendide isolement est déjà assez forte en Romandie pour que les socialistes n'y cèdent pas comme certains fédéralistes et toutes autres victimes du complexe de supériorité francophone.

## LA FORET MEURT TOUJOURS

■ En écho aux affirmations fracassantes de la Fédération routière (DP 848), la forêt suisse ne cesse de répondre. Une réponse angoissée. Après Thurgovie et Tessin, c'est maintenant au tour de Berne: 49% des arbres malades (62% dans l'Oberland). Dans le même temps les autorités uranaises annoncent que la capacité maximale de ventilation du tunnel du Gothard sera dépassée en 1990 si l'accroissement du trafic des poids lourds continue au même rythme qu'actuellement : moins de 700 passages quotidiens en 1981, près de 1600 aujourd'hui, 2400 dans quatre ans. Alors que la part du rail dans le trafic marchandise du transit a passé en Suisse de 78 à 49%.

## FAILLITES

■ J.-P. Ghelfi dans la *Lutte syndicale* du 21 janvier parle de "la fin des nouveaux libéraux": En six ans, de pouvoir, Ronald Reagan a amené les Etats-Unis dans "une pagaille proche de celle des années trente". Faillite de banques, agriculture au bord du gouffre, chômage et doublement de la dette publique. Le bilan de Mme Thatcher n'est guère meilleur. En France, le Gouvernement Chirac, qui a offert aux riches des milliards d'allègement fiscaux, ne trouve plus les millions nécessaires à calmer la colère des employés des services publics ... un beau gâchis.